

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Belfort, le 06/06/2023

L'entreprise Isola Composite France spécialisée dans la conception, la fabrication et la distribution de produits d'isolation et de composites industriels divers et située à Delle fait partie des nouveaux lauréats du plan France 2030 à travers le dispositif rebond industriel.

Elle bénéficiera de 800 000 € d'aide de l'État, au titre du soutien industriel dans les Territoires, pour accompagner son projet d'investissement.

L'entreprise prévoit de faire l'acquisition de machines plus modernes et performantes qui lui permettront d'augmenter sa productivité et de se positionner sur de nouveaux marchés comme celui des véhicules électriques.

Pré-identifié dans le cadre de la mission de détection des projets industriels à fort impact entre septembre et décembre 2022, puis sélectionné dans le cadre d'une revue de projet organisée par le Préfet de Région, le projet porté par Isola Composite a ainsi été retenu pour bénéficier des crédits du plan France 2030.

Le Territoire de Belfort compte 7 entreprises lauréates représentant un total d'aides de plus de 2M€

- Codereal 3D - Belfort : 150 000 €
- Isola Composite -Delle : 800 000 €
- MGO Lepaul - Offemont : 249 000 €
- Purple Alternative Surface - Cravanche : 408 000 €
- Ultralu -Giromagny : 71 000 €
- SNOP - Fontaine et Etupes : 180 000 €
- Sundgaubois - Auxelles-Haut : 210 000 €

Bureau de la représentation de l'État et de la communication interministérielle

Tél. : 03 84 57 15 76
Mél. : pref-communication@territoire-de-belfort .gouv.fr
Direction du cabinet



Qu'est ce que le dispositif rebond industriel

Annoncé en décembre 2021 à l'occasion du lancement du plan d'accompagnement des sous-traitants, des salariés et des territoires dans la transition de filière automobile et lancé le 1^{er} août 2022, le dispositif Rebond Industriel vise à accompagner d'ici 2026 une quarantaine de territoires industriels confrontés aux mutations des filières du transport, notamment automobile, dans une trajectoire de rebond.

Doté d'une enveloppe de 100M€ (10M€ pour le volet ingénierie opéré par la Banque des Territoires et 90M€ pour le volet financement opéré par Bpifrance), le dispositif vise à favoriser localement l'émergence d'industries en collaboration avec les acteurs locaux et avec comme double objectif d'élaborer une stratégie de retournement pour le territoire et d'identifier et accélérer des projets porteurs.

Le dispositif fait suite à l'expérimentation de cette méthode dans le cadre du programme Territoires d'industrie au bénéfice d'une quinzaine de territoires confrontés à des chocs industriels, ayant abouti à la détection d'un millier de projets industriels.

La mission rebond industriel consiste en une prestation d'accompagnement par le cabinet Ernst & Young, dont les équipes accompagnent le programme « Territoires d'Industrie », pour une durée de 180 jours (resserré sur une période de 3 mois max) au bénéfice du territoire.

Une mission qui s'organise en deux temps :

- La détection de projets industriels à fort impact et suffisamment matures (investissements productifs éligibles à l'appel à projets territoires d'industrie) ou de projets collectifs, financés par l'État et/ou par la Région,
- La détermination d'axes stratégiques pour le territoire, à travers une feuille de route industrielle partagée à horizon de 5 ans

Le territoire NFC et les Vosges Saônoise ainsi que Nevers Val de Loire ont été rendu éligible au programme rebond industriel en septembre 2022 .

